



# section **Sud** CHRONOPOST

### **Encore des efforts?**

■ Malgré de bons résultats, la direction demande plus d'efforts à ses salariés ■ Elle serait en train de rechercher un nouveau modèle économique ■ Pour SUD, pas de trêve, tant que les revendications ne sont pas satisfaites, on ne laisse pas les patrons jouer aux apprentis sorciers ■ La bataille pour l'emploi et les rémunérations est loin d'être finie, en ce moment c'est dans la rue que ça se passe contre la loi travail ■ 50% de l'express international est réalisée grâce aux DOM.

Des volumes en croissance de 20%, des bénéfices en hausse, une amende payée par la poste maison mère, c'est l'embellie pour Chronopost. Enfin surtout pour ses patrons qui se remplissent les poches si généreusement que la Cour des comptes s'en émeut. Alors d'où sort cette "remise en cause" du modèle que le PDG de Chrono appelle de ses vœux? SUD a de la mémoire et se souvient qu'à chaque fois qu'un patron a eu une idée lumineuse, ça s'est terminé en catastrophe. Energie 2007 déjà venait d'une "réorientation du modèle économique", à l'arrivée un plan social, la vente du siège, les responsables sont toujours à la tête de GEOPOST, qu'on se rassure!!! Plus récents les déboires de Chrono et de ses vendeurs d'élite qui s'amusaient à fausser le marché en s'entendant sur les prix, avec 100 millions d'€ d'amende à la clé. Ces gens-là dirigent Chronopost et vont immanguablement nous demander de nous serrer la ceinture, quand bien même les affaires sont florissantes, il y a toujours quelque chose à gratter sur le dos du personnel. Pour SUD Chronopost, le compte n'y était pas en 2015 : des augmentations ridicules, des temps partiels imposés, de la soustraitance et de l'intérim en hausse, on vaut mieux que ça!

#### Des revendications toujours insatisfaites

La stratégie de Chronopost est limpide, quoi qu'en dise la direction, la machine à cash doit tourner à plein régime, tant qu'il y aura un euro à grappiller sur le dos des salariés, des sous-traitants, il n'est pas question de partager le gâteau des profits. Pourtant il y a de vraies demandes à satisfaire sur le front des rémunérations et de l'emploi.

#### Temps partiels, il est temps de répondre aux demandes

Jugez-en, le recours à l'intérim a encore augmenté de presque 20% au premier trimestre 2016, notamment pour "surcroît d'activité", une aberration quand plus de 500 salariés sont à temps partiel imposé dans la plupart des cas. SUD Chronopost revendique le passage à temps complet de toutes celles et ceux qui en feront la demande.

#### Sous-traitance, il est temps de changer de modèle

Externalisation des opérations de déchargement, croissance à deux chiffres des coûts variables qui dépassent les 500 millions d'€ par an, les patrons de l'express s'accrochent à la sous-traitance avec un entêtement troublant. D'après eux, il y va de la survie du modèle Chronopost, tous les autres opérateurs font de même d'ailleurs. Nous avons une autre approche du sujet, un seul statut pour tous, celui de Chronopostiers! C'est possible, on en veut pour preuve le fait que plus 30 000 colis soient traités par des "Chrono facteurs", quasiment des collègues!

#### Menaces de la loi travail

Un point de vigilance pour toutes et tous avec la loi travail, si elle est adoptée, les filiales de la Poste n'attendront pas pour nous mettre la pression, au programme, c'est la baisse des salaires et la hausse du temps de travail, pour répondre à la boulimie de profits de nos patrons, il sera possible :

- de ne plus majorer les heures sup que de 10% au lieu de 25% par simple accord d'entreprise
- de travailler 46H /semaine jusqu'à 12 semaines consécutives et jusqu'à 12 heures / jour
- de changer les dates de congés payés au dernier moment et ouvrir la possibilité de déroger aux règles de jours de fractionnement ou du nombre de jours de congés d'été...
- de ne faire de négociation salariale que tous les 3 ans au lieu de tous les ans
- de licencier y compris quand une entreprise n'a pas difficultés économiques...
- d'annualiser le temps de travail sur une période de 3 ans via un accord de branche. La liste est longue !!!

#### Quelques points sur les DOM

Lors du comité d'entreprise du 1<sup>er</sup> juin dernier, le Directeur des DOM, M. François EVRARD, nous a exposé la situation des DOM. De son discours, il en ressort :

- Que bien que l'activité économique soit loin d'être bonne et qu'en dépit de la concurrence, la part de l'express international enregistre une progression qui se situe entre 2 et 2,5%. Dans l'ensemble les DOM réalisent environ 50 % de l'express international. C'est avant tout grâce au travail de l'ensemble des équipes, de l'implication personnelle et collective que Chronopost maintient sa position de leader dans les DOM. Sud Chronopost tient à souligner l'attitude du Directeur des DOM, M. EVRARD, en faveur du dialogue social.
- Que les points relais se multiplient. En, effet, ils ont commencé à se développer à la Réunion et poursuivront leur implantation en Guadeloupe puis suivront la Martinique et la Guyane.
- Que 1 200 heures de formation aient été dispensées en 2015 et concerne environ 55% des salariés. Sud Chronopost souhaite que les Chronopostiers domiens continuent à être formés et que l'effort de formation poursuive sa progression.
- Néanmoins SUD Chronopost relève un bémol non négligeable : le fait que lorsqu'un salarié des DOM est invité aux différentes négociations ou réunions que ce dernier soit contraint d'y assister le jour même de son arrivée compte tenue des heures de vol qu'il a dû effectuer sans même avoir pu récupérer de son long voyage et doit impérativement repartir le jour suivant. Chronopost s'en défend en expliquant agir en conformité avec les règles conventionnelles. Sud Chronopost appelle à un peu plus de souplesse de la direction.

#### La filiale Chronopostfood de Chronopost

Chronopostfood qui commerciale le produit Chronofresh depuis mai 2015, emploi essentiellement pour la collecte et la distribution de ses produits des Chronopostiers. Et pourtant les salariés de Chronopost ne bénéficient aucunement des fruits de la croissance de Chronopostfood ni en termes de salaires ni en termes de participation et d'intéressement.

## Quand Amazon impose ses directives à Chronopost

Amazon représente actuellement entre 20 et 40% des parts de marché dans l'ensemble des entreprises où il est partenaire. A Chronopost, c'est le premier client et le premier distributeur de croissance en 2015 avec une augmentation des colis en provenance d'Amazon d'environ 88 %. Amazon veut diversifier son offre prémium de la livraison en un jour ouvré gratuite à ses clients vers de la livraison le jour même, voire en une heure ou sur rendez-vous y compris le samedi et le dimanche en Ile de France. Et ces nouvelles dispositions n'auraient aucun impact financier pour les clients prémium d'Amazon. Ce sont de nouveaux challenges qui s'imposent à Chronopost face à ses concurrents que sont en autres Fedex et UPS. Dès lors, Sud Chronopost s'inquiète sur le travail du dimanche qui soulève aujourd'hui des controverses mais aussi sur les conditions de travail qui en découleront....

## NOA 2016 : pourquoi Sud Chronopost n'a pas signé l'accord

En dépit des efforts demandés à tous les salariés et qui ont été fournis par eux et compte tenu des très bons résultats de Chronopost en 2015 avec un bénéfice d'environ 56 millions d'euros, Sud Chronopost déplore très fortement que les augmentations pour les salariés appartenant aux catégories des ouvriers et des employés se réduisent comme une peau de chagrin au fil des années pour ne représenter que 0,5 % du salaire de base pour les augmentations au général à l'issue des NOA 2016. Et la part des salariés ayant bénéficié de ces augmentations a diminué très considérablement. En autres, 84 salariés appartenant aux catégories des agents de maîtrise et des cadres n'ont été augmentés ni en 2014 et ni en 2015, soit 4% de l'ensemble des salariés. Pire encore, certains d'entre eux n'ont perçu aucune augmentation depuis 2012. Et pourtant de 2013 à 2015, les dix plus gros salaires de Chronopost ont augmenté d'environ 17%.



### Tous ensemble dans l'unité, avec le syndicat SUD Chronopost Pour défendre nos droits et pour améliorer nos conditions de travail

#### **Fédération SUD PTT**

Section Sud Chronopost 25/27, rue des Envierges 75020 Paris

Mail: <u>sudptt@sudptt.fr</u> Site: www.sudptt.org/chronopost/ Délégué syndical central

Eugène URBINO Tél : 06 67 33 60 82

Fax: 01 44 62 12 34

Délégué syndical central suppléant

Geoffroy ANDREJEWSKI

Tél: 06 99 54 14 37 **Représentant au CE** Jean-Daniel BOUDAR